



**ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE
L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE**



COMMISSION SUR L'ÉNERGIE, L'ENVIRONNEMENT ET L'EAU

- Projet de rapport –

« Let's do it »

présenté par les co-rapporteurs

**Stefan Schennach (Autriche)
Imre Sooäär (Estonie)**

SOMMAIRE

I.	PROJET DE RECOMMANDATIONS	3
II.	EXPOSÉ DES MOTIFS	6

I. PROJET DE RECOMMANDATIONS

La Commission sur l'Énergie, l'Environnement et l'Eau

- considérant la « Convention de Barcelone »,
- considérant la Convention sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (la Convention de Bâle) qui est l'initiative la plus importante sur le plan international,
- considérant la décision n° 1600/2002/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juillet 2002 établissant le Sixième programme d'action communautaire pour l'environnement (2002-2012) qui demande l'élaboration ou la révision de la législation sur les déchets, y compris une distinction judicieuse entre ce qui est un déchet et ce qui n'est pas un déchet, ainsi que la mise au point de mesures relatives à la prévention et à la gestion des déchets, y compris la fixation d'objectifs,
- considérant la directive 2006/12/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 relative aux déchets qui établit les grands principes, le cadre réglementaire pour la gestion des déchets dans l'Union européenne, qui définit des concepts tels que celui de la valorisation et de l'élimination des déchets et qui détermine les exigences principales devant régir la gestion des déchets,
- considérant la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets qui a annulé certaines directives en vue d'améliorer la gestion des déchets, notamment en mettant l'accent sur la prévention et le recyclage des déchets,
- considérant la directive 1999/31/CE du Conseil du 26 avril 1999 concernant la mise en décharge des déchets en vue de prévenir ou de réduire dans toute la mesure du possible les effets négatifs que la mise en décharge peut avoir sur l'environnement en imposant des contraintes techniques rigoureuses pour les déchets et les décharges en vue de prévenir les effets négatifs sur l'environnement, notamment sur les eaux de surface, les eaux souterraines, les sols, l'air et la santé humaine,
- considérant la communication de la Commission du 21 décembre 2005 intitulée « Mise en œuvre de l'utilisation durable des ressources : une stratégie thématique pour la prévention et le recyclage des déchets » (COM(2005)666) qui établit les principes directeurs de l'action de l'Union européenne et qui décrit les manières dont la gestion des déchets peut être améliorée en vue de réduire l'impact négatif sur l'environnement qui est causé par les déchets pendant leur cycle de vie, de la production à l'élimination, en passant par le recyclage,
- considérant la communication de la Commission européenne du 5 septembre 2006 intitulée « Établir une stratégie de l'environnement pour la Méditerranée » (COM (2006) 475 final) en vue de la protection de l'environnement marin et littoral de cette région et de la réduction de la pollution d'ici 2020,
- considérant les rapports antérieurs de la Commission sur l'Énergie, l'Environnement et l'Eau, notamment celui sur « La gestion des eaux » (2009), « La protection de l'environnement marin » (2010), « La gestion des déchets dans les régions côtières de la Méditerranée » (2011) et « Le potentiel de la biomasse dans les pays méditerranéens » (2011),

- considérant la campagne « Let's do it » réalisée en 2008 en Estonie qui peut être considérée comme un cas intéressant d'une campagne environnementale de gestion des déchets réussie et qui a contribué à sensibiliser la population, accru la participation des citoyens et réduit la pollution. Cette campagne est considérée comme un exemple susceptible d'inspirer les pays de la Méditerranée sur la manière dont ils pourraient promouvoir leur programme environnemental,
1. Est convaincue de la nécessité d'un système intégré à plusieurs composantes qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie des déchets, à commencer par la production des déchets jusqu'à leur élimination ultime, en prenant en considération les principes de la réduction de la consommation, du réemploi, du recyclage et de la valorisation.
 2. Considère que la gestion des déchets de tous les pays du partenariat euro-méditerranéen devrait être basée sur le concept de la hiérarchie des déchets
 - a) prévention
 - b) préparation à la réutilisation
 - c) recyclage
 - d) autres formes de valorisation, p.ex. récupération de l'énergie et
 - e) élimination ;
 3. Estime que, dans le cadre de la gestion de leurs déchets, les pays du partenariat euro-méditerranéen sont confrontés aux enjeux suivants :
 - manque d'études, de statistiques et par conséquent de données et d'informations sur les déchets
 - manque d'application de la législation environnementale
 - infrastructure technique, stratégies et plans insuffisants
 - ressources financières limitées
 - faible sensibilité aux problèmes
 - absence d'une structure institutionnelle
 - participation limitée des organisations non gouvernementales
 4. Invite tous les pays du partenariat euro-méditerranéen à poursuivre et intensifier leurs efforts en prenant les mesures suivantes :
 - Prévoir un cadre réglementaire favorable à la protection de l'environnement et appliquer les conventions internationales qui s'y rapportent
 - Développer l'infrastructure nécessaire pour un système de gestion intégrée des déchets
 - Renforcer les capacités institutionnelles nationales et la coordination avec les institutions et organisations internationales, notamment dans la région de la Méditerranée
 - Encourager une politique de prévention des déchets plus ambitieuse
 - Accroître l'attention et intensifier les efforts de lutte contre les déchets par la réutilisation, le recyclage et le compostage des déchets
 - Mettre au point l'organisation de systèmes de collecte sélective des déchets et des normes de référence communes pour le recyclage
 - Encourager la récupération du compost et de l'énergie à partir des déchets
 - Contrôler la gestion des déchets dangereux
 - Encourager les innovations technologiques visant à réduire les émissions provenant des décharges et des eaux usées
 - Encourager les activités de recherche et de développement

- Encourager les investissements dans les technologies de gestion des déchets qui sont respectueuses de l'environnement
 - Encourager la surveillance accrue des impacts sur l'environnement et intégrer les questions environnementales à tous les stades du développement et des politiques sectorielles
 - Mettre un terme au trafic illégal transfrontalier des déchets
 - Impliquer davantage les organisations de la société civile dans le processus décisionnel
 - Intensifier les échanges de bonnes pratiques
 - Développer et faciliter l'accès aux montages financiers susceptibles d'accompagner et de soutenir les projets, les programmes et les initiatives politiques concernant la gestion des déchets
 - Mettre en œuvre des campagnes nationales de sensibilisation et de communication en vue de mieux impliquer et mobiliser les opinions publiques autour du sujet de la gestion des déchets.
5. Recommande que tous les pays méditerranéens participent une fois par an à un événement organisé d'après le modèle de la campagne « Let's do it » ; ainsi pourra-t-on promouvoir une meilleure gestion des déchets et améliorer le niveau des connaissances relatives aux dangers de la pollution. Cette campagne ne va pas seulement accroître la sensibilité de la population aux problèmes des déchets, mais elle va également créer un facteur commun d'identité pour les citoyens de la région méditerranéenne. Dans ce contexte, un certain soutien financier provenant des fonds publics serait utile pour mettre l'initiative en route.
6. Souligne que ces efforts ont le potentiel d'améliorer le rendement de la politique des déchets et de générer des avantages écologiques et sociaux tangibles, en ce sens que la politique des déchets se concentrera davantage sur l'impact environnemental, devenant ainsi plus efficace et plus rentable ; la valorisation accrue des déchets réduira les émissions des décharges et sera bénéfique pour l'environnement, p.ex. par la réduction de l'effet de serre.

II. EXPOSÉ DES MOTIFS

Introduction

Au sens général du terme, un déchet est tout élément abandonné après une activité, qui est inutilisable en l'état ou après modification bien qu'il puisse avoir une valeur s'il se trouvait à un autre endroit où les conditions de son utilisation seraient meilleures.

Les activités humaines de tout type produisent différents résidus appelés « déchets » ; leur qualité et leur quantité ainsi que leurs propriétés diffèrent d'un pays à l'autre.

Les statistiques relatives à la production, à la composition, au transport et au traitement des déchets ne sont pas collectées de la même manière, ni avec la même quantité de détails dans tous les pays. Il n'y a pas de taux de référence ni de taux commun à tous les pays concernant la vitesse de génération des déchets, puisqu'il y a des différences de pays à pays et de région à région à l'intérieur d'un seul et même pays, en fonction des caractéristiques de la communauté, des conditions sociales et du revenu moyen dans chaque zone. Pour cette raison, il est difficile d'obtenir un tableau d'ensemble de la situation en matière de déchets et d'identifier des tendances. Le manque de données sur les déchets dangereux est particulièrement préoccupant. Le volume des déchets est essentiellement fonction de la croissance de la population ainsi que du développement économique, industriel et urbain.

Les principales sources de déchets sont l'agriculture, le secteur du BTP, l'industrie, l'exploitation minière et les activités municipales. Les déchets agricoles sont les plus importants du point de vue de leur impact environnemental. Le papier et les déchets organiques représentent une proportion élevée des flux de déchets municipaux en Europe, la part des matières plastiques devenant de plus en plus importante.

Les déchets représentent un enjeu environnemental et économique. Au fur et à mesure que la société européenne est devenue plus prospère, elle a produit de plus en plus d'ordures. Tous les ans, l'Union européenne à elle seule produit 3 milliards de tonnes de déchets – dont quelque 90 millions de tonnes sont dangereux. D'après les statistiques d'Eurostat, cela correspond à près de 6 tonnes de déchets solides pour chaque citoyen européen. Ceci a un impact énorme sur l'environnement, causant de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique. Il est clair que le traitement et l'élimination de tout ce matériel – sans nuire à l'environnement – devient une préoccupation majeure.

Les sources des déchets varient entre les pays en fonction de leur situation économique respective. Ainsi les pays d'Europe occidentale produisent-ils davantage de déchets industriels et municipaux que les pays d'Europe centrale et orientale où l'exploitation minière est la source principale des déchets. D'après l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le volume des déchets produits en Europe a augmenté de 10% entre 1990 et 1995. Les données d'Eurostat indiquent qu'un citoyen de l'UE a produit en moyenne 468 kg de déchets municipaux solides en 1995 et 524 kg en 2008. D'ici 2020, l'OCDE estime que la production de déchets de l'UE pourrait dépasser de 45% le volume de 1995. Cela signifie que s'il n'y a pas de mesures politiques efficaces visant à réduire la production de déchets, un citoyen moyen de l'Union produira 558 kg de déchets d'ici 2020.

Le volume brut des déchets des pays arabes est estimé à 81,3 millions de tonnes par an, sur la base d'un taux moyen d'environ 256 kg par tête et par an. La fraction des déchets municipaux solides qui est traitée de manière adéquate est inférieure à 20%, alors que les

déchets recyclés ne dépassent pas 3% du volume brut des résidus, bien qu'il ait été estimé que jusqu'à 80% de ces déchets pourraient être recyclés. Si l'on arrivait à recycler le solde de 77%, cela permettrait d'économiser tous les ans des millions de dollars sur la mise en décharge ainsi que des millions de dollars de ressources recyclables qui ne seraient plus simplement jetées.

Pollution de la mer Méditerranée

Près de 150 millions de personnes habitent sur le littoral méditerranéen long de 46.000 km, alors qu'environ 110 millions d'habitants vivent dans les villes. 200 millions de touristes visitent cette région tous les ans. 200 installations pétrochimiques et de production d'énergie, des industries chimiques et des usines de chlore sont implantées le long de la côte. Tous ces facteurs sont à l'origine de grandes quantités de déchets.

Aux déchets produits par les habitants et les touristes vient encore s'ajouter le fait que plus de la moitié des zones urbaines au long de la Méditerranée qui ont une population de plus de 100.000 ne disposent pas de stations d'épuration des eaux usées et 60% des eaux usées produites dans ces zones sont directement déversées dans la mer. Plus de 80% des décharges dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée ne sont pas surveillées, ce qui fait qu'elles ne sont pas exploitées de manière appropriée.

La pollution de l'environnement marin de la Méditerranée est très sérieuse – la contamination étant causée pour la plus grande partie par les activités humaines sur la terre ferme. Les causes principales de la pollution sont le traitement et l'élimination des eaux usées municipales, la mise en décharge des déchets municipaux solides, le déversement de substances dangereuses dans l'environnement marin, les dépôts sauvages illégaux, les déchets radioactifs et dangereux ainsi que différentes activités menées directement sur la côte et causant la disparition de certaines formes de vie marine et d'habitats côtiers. La pollution toxique est un problème sérieux en Méditerranée ; elle est due à des composés chimiques tels que les métaux lourds (p.ex. le plomb, le cadmium, le cuivre, le zinc et le mercure), les biphényles polychlorés (BPC), les dioxines et différents pesticides comme le dichlorodiphényl-trichloroéthane (DDT).

Les parties contractantes du Plan d'action pour la Méditerranée ont adopté des objectifs contraignants en vue de réduire et d'éliminer les substances chimiques obsolètes, les pesticides et les polluants provenant de l'agriculture et des activités industrielles sur la terre ferme, et elles ont demandé une surveillance attentive et la rédaction de rapports sur les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs fixés jusqu'à 2019. Comme cela a déjà été mentionné dans le rapport de la Commission intitulé « La protection de l'environnement marin » (2010), l'efficacité du traitement des déchets et des processus de recyclage, y compris le traitement des eaux usées, devra être mieux évaluée dans tous les pays méditerranéens en vue de réduire la pollution d'origine terrestre, comme p.ex. les débris et les déchets plastiques en mer. Dans le rapport de 2010, la Commission a recommandé entre autre que la mise en place ou l'extension de programmes nationaux de protection du littoral et de politiques en la matière qui se pencheraient globalement sur toutes les sources de polluants et activités polluantes et la protection des écosystèmes côtiers de la Méditerranée comme les forêts, les terres boisées et les terres humides contribuerait à une réduction de la pollution d'origine terrestre de l'environnement marin.

Types de déchets

Les déchets se présentent sous différentes formes et configurations. Par exemple :

- a) Déchets d'emballages : Les emballages consomment des matières premières pendant leur fabrication, ils contiennent une proportion croissante de matières plastiques non dégradables et ils produisent des émissions toxiques lors de leur

incinération. Malheureusement, de plus en plus de produits que nous achetons maintenant sont trop emballés.

- b) Déchets cliniques : Ce terme désigne les déchets provenant des lieux de soins (hôpitaux, cliniques, cabinets de médecins, hôpitaux vétérinaires et laboratoires) et d'activités similaires qui peuvent poser un risque d'infection ou s'avérer dangereuses.
- c) Déchets agricoles : Il s'agit de toute substance ou objet, provenant de lieux utilisés pour l'agriculture ou l'horticulture, que l'agriculteur jette, qu'il a l'intention de jeter ou qu'il doit jeter. Il s'agit de déchets provenant spécifiquement des activités agricoles. Cette catégorie inclut les ruissellements d'engrais en provenance des champs, les pesticides qui pénètrent dans l'eau, l'air ou les sols ainsi que le sel et le limon écoulés des champs.
- d) Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : Le flux de déchets des équipements électriques et électroniques jetés augmente très rapidement. Ces équipements contiennent des quantités importantes de toutes sortes de déchets dangereux, dont les métaux lourds et différentes substances halogénées. Jusqu'à 60 éléments peuvent être retrouvés dans les appareils électroniques complexes. De surcroît, beaucoup de matières premières sont nécessaires à la production de nouveaux équipements. La législation proposée sur les équipements électriques et électroniques cherche à améliorer la gestion des déchets, à réduire l'utilisation des ressources et à créer des emplois.
- e) Déchets industriels : Ce sont les déchets provenant des activités industrielles telles que celles des usines, des fabriques et des mines. Les déchets toxiques, les déchets chimiques, les déchets industriels solides et les déchets municipaux solides sont d'autres désignations pour les déchets industriels.
- f) Déchets ménagers dangereux : Les résidus de produits ménagers qui contiennent des ingrédients corrosifs, toxiques, inflammables ou réactifs sont considérés comme des « déchets ménagers dangereux » ou « DMD ». Les produits tels que les peintures, produits de nettoyage, huiles, batteries et pesticides qui contiennent des substances potentiellement dangereuses exigent un soin particulier lors de leur élimination.

Gestion des déchets

Lorsqu'il y a production de déchets, les planificateurs et les gestionnaires doivent toujours choisir la solution optimale pour leur traitement, une solution qui présente un minimum de risques pour la santé humaine et l'environnement. Chaque type de traitement a des incidences particulières sur différentes parties de l'environnement, et elles varient en fonction des circonstances et des capacités des pays respectifs.

L'objectif primordial de toute politique des déchets devrait être la minimisation des effets négatifs que la production et la gestion des déchets peuvent avoir sur la santé de la population et l'environnement. La politique des déchets devrait aussi avoir pour but la réduction de l'utilisation des ressources et favoriser l'application pratique de la hiérarchie des déchets.

La politique des déchets de l'UE repose sur le concept connu de la hiérarchie des déchets :

- a) prévention
- b) préparation à la réutilisation
- c) recyclage
- d) autres formes de valorisation, p.ex. récupération de l'énergie et
- e) élimination ;

Cela signifie que dans le cas idéal, la production de déchets devrait être empêchée, et là où la prévention n'est pas possible, il faut prévoir le réemploi, le recyclage et la valorisation dans toute la mesure du possible, la mise en décharge étant utilisée aussi peu que possible.

Prévention des déchets

Une bonne gestion des déchets commence par la prévention et consiste à éviter la production des déchets. Ainsi, la prévention et la minimisation des déchets devraient figurer en tête de la liste des priorités de tout programme de gestion des déchets.

La conscience de la nécessité de prévenir et de minimiser la production de déchets se développe, tout comme le recyclage des déchets dans les pays qui disposent de systèmes avancés de gestion des déchets. En général, l'utilisation du compostage est insuffisante.

La prévention des déchets est un facteur clé dans toute stratégie de gestion des déchets. Si nous arrivons à faire baisser le volume des déchets générés et à réduire leur dangerosité en diminuant la présence de substances dangereuses dans les produits, il sera automatiquement plus simple de s'en débarrasser. La prévention des déchets est étroitement liée à l'amélioration des méthodes de fabrication et à l'influence qu'il faut exercer sur les consommateurs pour qu'ils demandent des produits plus verts et moins conditionnés.

La meilleure méthode de « nettoyer » la mer Méditerranée consiste à éviter que la pollution ne se poursuive. Évidemment, la prévention ne réduira pas le niveau de pollution existant, mais elle permettra d'éviter un accroissement incontrôlé des déchets dans la mer. On pourra y arriver en soutenant les projets qui contribuent à améliorer le contrôle de la gestion des déchets, le traitement adéquat des déchets toxiques provenant de l'industrie et à propager le savoir-faire sur la transformation des déchets en énergie.

Recyclage

Lorsque la production de déchets ne peut pas être évitée, autant de matériel que possible doit être valorisé, de préférence par recyclage. La Commission européenne a défini plusieurs « flux de déchets » spécifiques devant faire l'objet d'une attention prioritaire, l'objectif étant de réduire leur impact général sur l'environnement. L'initiative inclut les déchets d'emballages, les véhicules en fin de vie et les batteries ainsi que les déchets d'équipements électriques et électroniques. Les directives de l'UE demandent maintenant aux États membres de prendre des mesures législatives concernant la collecte des déchets, le réemploi, le recyclage et l'élimination de ces flux de déchets. Plusieurs pays de l'UE réussissent déjà à recycler plus de 50% des déchets d'emballages.

Le recyclage total ou partiel signifie que le volume des déchets à éliminer peut être réduit et l'utilisation de matières premières peut être évitée. Par exemple, les matières organiques peuvent être compostées en vue de fournir un produit final de valeur et de réduire le volume des déchets ultimes. Dans certains cas, la solution peut consister à récupérer l'énergie des déchets en les utilisant comme combustible.

Le recyclage réduit la quantité des matériaux destinés à être éliminés, permettant ainsi de faire des économies en termes d'argent, de temps, de ressources naturelles et d'énergie. Réduire la quantité de rebut que nous produisons est la meilleure solution pour la minimisation des déchets ; les personnes qui procèdent au recyclage se rendront compte de la quantité de déchets qu'elles produisent effectivement.

Le secteur de la gestion des déchets et du recyclage connaît un taux de croissance élevé. Et comme c'est un secteur à très fort coefficient de travail, il assure entre 1,2 et 1,5 million d'emplois en Europe seulement. L'industrie du recyclage fournit des quantités croissantes de ressources à l'industrie manufacturière. D'après la Commission européenne, au moins 50% du papier et de l'acier, 43% du verre et 40% des métaux non ferreux produits dans l'UE proviennent actuellement de matériaux recyclés. Le détournement des déchets biodégradables des décharges et une valorisation et un recyclage croissants contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Valorisation énergétique

Étant donné le volume croissant des déchets et leurs effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement, le recyclage et une gestion contrôlée des déchets pourraient être une solution adéquate pour beaucoup de communautés. Les décharges émettent ce qu'on appelle le gaz des décharges dont la teneur en méthane est élevée. Sur les sites de décharges bien gérés, le méthane peut être capté et traité comme source d'énergie servant à la production d'électricité ou de chaleur. De cette manière, l'air est épuré, les émissions de GES et donc le réchauffement du climat sont freinés, ce qui fait que la transformation de déchets en énergie constitue une source d'énergie sûre et garantie dont le prix est stable et l'approvisionnement continu.

Transport des déchets

Le volume des déchets transportés d'un endroit à un autre est toujours trop élevé. Dans certains pays, les normes régissant le traitement ou l'élimination des déchets sont moins sévères que dans d'autres, si bien que ces opérations sont moins coûteuses. Mais transporter simplement les déchets dans d'autres parties du monde pour qu'ils y soient éliminés est souvent illégal et ne constitue certainement pas une solution durable à long terme. En tout état de cause, les transports de déchets devraient être limités au minimum afin de réduire les risques d'accidents et d'économiser des ressources précieuses.

Élimination ultime

La fraction des déchets qui ne peut être ni recyclée ni réutilisée devrait être incinérée dans des conditions sûres, la mise en décharge n'étant que la solution en dernier ressort. La plupart de nos déchets sont ou bien brûlés dans un incinérateur ou bien stockés dans une décharge (67% dans l'UE, c'est toujours la solution la moins coûteuse). Pour l'environnement, la mise en décharge représente la plus mauvaise solution puisque cette opération est une perte de ressources et pourrait représenter un risque écologique futur. Aussi bien les décharges que l'incinération causent des dommages à l'environnement et doivent être surveillées de près pour qu'elles ne nuisent pas sérieusement à l'environnement. Non seulement l'emprise foncière des décharges devient de plus en plus importante, mais les rejets de gaz carbonique (CO₂) et de méthane (CH₄) dans l'atmosphère et l'infiltration de substances chimiques et de pesticides dans les sols et dans les eaux souterraines sont à l'origine de la pollution de l'air, des eaux et des sols. Ce phénomène nuit à son tour à la santé humaine ainsi qu'à la végétation et aux animaux. Le nombre des décharges légales augmente rapidement, mais elles ne sont pas une solution acceptable pour l'avenir parce que leur capacité est limitée. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est le nombre inconnu de décharges illégales dont les risques ne sauraient être quantifiés. La méthode d'élimination alternative la plus fréquente – l'incinération – produit des toxines et des métaux lourds. Pour prévenir leur émission, il faut installer des filtres coûteux dans les incinérateurs. Finalement, les filtres qui ont déjà servi et qui sont fortement contaminés doivent être mis en décharge en y ajoutant l'équivalent d'un quart du poids que les déchets avaient à l'origine. Par-dessus le marché, des quantités substantielles de déchets industriels et ménagers sont classées comme dangereuses et exigent des soins particuliers au moment du traitement.

Récemment, l'UE a adopté une directive dans laquelle elle a fixé des règles strictes pour l'exploitation des décharges. C'est ainsi que certains types de déchets sont interdits, tels que les pneus usés, et que des objectifs sont fixés pour la réduction des quantités de déchets biodégradables. Une autre directive récente établit des limites sévères pour les niveaux d'émissions provenant des incinérateurs. L'Union souhaite également réduire les émissions de dioxine et de gaz acides tels que l'oxyde d'azote (NO_x), le dioxyde de soufre (SO₂) et le chlorure d'hydrogène (HCL) qui peuvent être nuisibles à la santé humaine.

Étude de cas : La campagne « Let's do it »

Une campagne de sensibilisation est fondamentale afin d'informer le grand public sur les dangers possibles de la pollution ainsi que sur les avantages d'une gestion appropriée des déchets.

« Let's do it » est l'illustration positive d'une campagne réussie. Il s'agit d'un mouvement de citoyens qui a pour but d'initier des projets de nettoyage dans différents pays (voir www.letsdoitworld.org). Le mouvement a commencé en Estonie en 2008 où 50.000 personnes se sont réunies pour collecter 10.000 tonnes de déchets illégaux dans l'espace de cinq heures seulement. Auparavant, le mouvement a commencé sous forme d'une campagne minutieusement planifiée à laquelle ont participé le secteur privé, le secteur public et le secteur tiers, c.à.d. des entreprises, organisations, institutions nationales et groupes de citoyens. Un facteur crucial a été la coopération avec les partenaires locaux qui ont organisé la campagne sur le terrain. Les déchets ont été localisés grâce à un logiciel qui a tracé la carte géographique des sites de décharges en Estonie et qui a permis la planification logistique de la campagne. Le plus important encore, c'était que les dirigeants de la campagne ont pu obtenir que les médias et des artistes et des musiciens de renom participent à leur projet. De cette manière, « Let's do it » a permis d'atteindre une large audience et de délivrer son message avec succès.

Jusqu'à présent, plus de deux millions de volontaires ont participé à des événements de nettoyage en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, au Portugal, en Inde, en Slovénie, en Serbie, en Finlande, en Roumanie, en Bulgarie, en Moldavie, en Ukraine, au Cambodge, en Russie, en Hongrie et au Brésil.

Le but de la campagne est de réaliser une journée mondiale de nettoyage en mars et en septembre 2012 afin de délivrer le monde de 100 millions de tonnes de déchets illégaux.

Les organisateurs de « Let's do it » sont conscients du fait qu'une campagne n'est pas suffisante pour provoquer un changement profond de la gestion des déchets dans le monde. Pour cette raison, le mouvement souligne l'importance de la coopération entre les personnes et les organisations de même sensibilité et des mesures de sensibilisation en faveur de la consommation durable et du recyclage ; l'enseignement, des procédés de fabrication et un design respectueux de l'environnement ainsi que des incitations financières comme p.ex. des allègements fiscaux pour les produits écologiques jouent un rôle important à cet égard.

Sensibilisation accrue de la population – campagnes de nettoyage

Une campagne de sensibilisation de la population est indispensable si l'on veut informer le grand public sur les dangers de la pollution ainsi que sur les avantages d'une mer Méditerranée propre.

Si la campagne veut réussir, elle aura besoin d'un partenaire local dans chaque État membre qui peut aider à organiser des événements et des activités. Il est fondamental d'élaborer une stratégie de sensibilisation intelligente à formule gagnante, qui est adaptée en fonction de la population de chaque pays afin de mobiliser autant de personnes que possible.

Dans le cadre de la campagne « Let's do it » pour la Méditerranée, des activités de sensibilisation en faveur d'une gestion convenable des déchets devraient être organisées en grand nombre, comme p.ex. des ateliers et des événements. Différents types de campagnes de nettoyage peuvent être envisagés, p.ex. des campagnes de nettoyage des plages, des eaux côtières / des zones sous-marines ou des initiatives de nettoyage visant les dépôts illégaux de déchets à l'intérieur du pays qui sont en contact avec les voies d'eau et qui infiltrent la mer. De plus, des ateliers pédagogiques et artistiques pourraient avoir lieu en même temps.

Dans le cadre de la campagne, une série de partenaires pourraient être pris en considération pour ce projet, comme les représentants des communautés, des municipalités ou des régions, des ONG, des écoles, des organisations de jeunesse, des entreprises, l'industrie du tourisme, etc.

Afin de forger une identité commune entre les États membres et les participants locaux, il faudra trouver un slogan accrocheur qui fera tout de suite penser à la campagne. On pourra également envisager l'utilisation d'un drapeau et d'un symbole. Par ailleurs, des événements communs peuvent être prévus comme des activités de nettoyage synchronisées qui ont lieu en même temps dans différents pays.

La campagne « Let's Do It » pour la Méditerranée pourrait s'inspirer de l'exemple de l'événement organisé en Estonie en 2008 qui a été diffusé par les télévisions de plusieurs pays. Le court métrage informatif que les organisateurs estoniens ont réalisé devrait être traduit dans les langues des pays participants et passer à la télévision nationale. De plus, une campagne sur internet qui se servirait des médias sociaux comme Facebook et Twitter serait un moyen d'information et de recrutement qui attirera surtout les jeunes. Dans les pays participants, il faudra créer des équipes nationales qui se composent des organisations de la base, de volontaires, mais aussi de professionnels qui connaissent le paysage médiatique et politique du pays en question. Dans une situation idéale, on aurait un coordinateur en chef qui superviserait les campagnes dans tous les États membres. Parallèlement, on a besoin de coordinateurs locaux qui sont responsables de leurs pays respectifs. De plus, il s'agira d'identifier dans chaque pays des personnages célèbres, des personnalités du secteur culturel et des leaders d'opinion qui peuvent contribuer à motiver la population pour qu'elle participe en grand nombre.

La journée de nettoyage de la Méditerranée de l'année prochaine pourrait être organisée en même temps que la Journée Nettoyons la Terre du PNUE le 5 juin ou le 8 juin à l'occasion de la Journée mondiale des Océans.

Afin de pouvoir lancer une campagne réussie, tous les pays sont priés de bien vouloir répondre à notre questionnaire (Annexe I). Les réponses nous permettront d'analyser les difficultés majeures et les enjeux dans les différents États membres.

Conclusions et recommandations

La situation actuelle ne saurait continuer. Aujourd'hui, les déchets ne représentant pas seulement un danger pour notre environnement, mais ils sont devenus une menace croissante pour la santé humaine et pour notre mode de vie.

La plupart des pays industrialisés et un grand nombre de pays en développement poursuivent l'objectif d'une meilleure gestion des déchets. Les pays dans lesquels les systèmes de gestion des déchets sont moins avancés, cherchent en général à améliorer les pratiques fondamentales de la gestion des déchets, notamment en ce qui concerne la mise en décharge des déchets municipaux et la gestion des déchets dangereux. Les pays qui possèdent des systèmes de gestion des déchets plus évolués cherchent à prévenir la production de déchets et à accroître le taux de recyclage et de valorisation des déchets.

Une combinaison de plusieurs mesures est nécessaire :

- prévention des déchets
- augmentation des taux de réemploi, de recyclage et de compostage des déchets
- application intégrale de la réglementation existante
- simplification et modernisation de la réglementation existante
- introduction du concept du cycle de vie dans la politique des déchets
- promotion de politiques plus ambitieuses de prévention des déchets

- meilleure divulgation des connaissances et des informations
- développement de normes communes de référence pour le recyclage
- innovations technologiques visant à réduire les émissions des décharges et des eaux usées

Certains pays arabes ont appliqué une stratégie intégrée de gestion des déchets, en traitant les déchets comme des ressources valorisables par un processus intégré comportant plusieurs étapes successives (cycles de vie *du berceau au tombeau*) ; à commencer par le stade initial de la génération des déchets (auquel on cherche à réduire la quantité, la qualité et la dangerosité des déchets), en passant par le stockage en interne suivi du ramassage multi-sources et du transport vers des sites se prêtant au stockage organisé ou au traitement. Cette stratégie exploite la possibilité de recycler les matériaux valorisables et de procéder à une élimination ultime écologiquement sûre. Il y a cependant toujours des problèmes pour rendre ce système opérationnel.

Bien qu'une série d'actions aient déjà été entreprises, comme des travaux de recherche technique, des cours de formation, des campagnes de sensibilisation et l'échange des bonnes pratiques, la production de déchets est toujours trop élevée et en progression rapide. Dans certains cas, la réglementation est mal appliquée et il y a des différences substantielles entre les démarches nationales. Le potentiel de la prévention et du recyclage des déchets n'est pas encore entièrement exploité. L'amélioration des connaissances relatives à l'impact environnemental des déchets ne se reflète pas complètement dans les politiques des déchets. La situation est critique. Pendant des années, les mesures prises en vue de pallier aux problèmes des déchets ont été insuffisantes et la planification de solutions optimales a été inadéquate.

Tous les partenaires sont appelés à joindre leurs efforts pour rechercher activement des solutions dont nous bénéficierions tout autant que les générations futures. Nous sommes tous responsables de notre environnement. Nous devons affronter le problème grandissant des déchets. Nous avons besoin de solutions locales liées à des plans de gestion plus vastes. Commençons par une mesure modeste, mais efficace pour promouvoir une gestion appropriée des déchets et pour sensibiliser la population aux dommages de la pollution. Commençons à nettoyer le paysage méditerranéen et la mer Méditerranée et créons une identité commune et partagée entre les pays membres de la région méditerranéenne en organisant une journée annuelle de nettoyage à l'image de la campagne « Let's do it ». Nous avons besoin du concours de tout le monde : des écoles, des municipalités, des communautés, des organisations de jeunesse, des ONG et surtout des villes et des régions. Tous les ans, il y aura différents types d'activités et d'événements. La Commission sur l'Énergie, l'Environnement et l'Eau supervisera la campagne et incitera les États membres à participer au projet pendant les trois premières années. Après cette période initiale, les États membres devront contribuer activement et indépendamment à la campagne annuelle. Les exemples des meilleures pratiques seront sélectionnés afin d'illustrer le progrès de la campagne. Conjointement, les problèmes peuvent être résolus et des solutions pratiques peuvent être mises en œuvre. Dans cet esprit : « LET'S DO IT (TOGETHER) ! » - Faisons-le ensemble.

Annexe I :

Questionnaire à l'intention de la délégation de chaque État membre :

1. Quelles sont les zones de votre pays qui sont les plus touchées par la pollution ?
2. Quelles sont les principales causes de la pollution dans votre pays ?
3. Veuillez donner des détails sur la manière dont les déchets sont collectés et gérés dans votre pays.
 - a. Comment les ménages privés, les entreprises et les institutions publiques règlent-ils le problème des déchets ?
4. Comment les déchets sont-ils traités, p.ex. par mise en décharge à ciel ouvert, incinération, recyclage ou production de biomasse ?
5. Est-ce que le recyclage est un aspect important du système de gestion des déchets de votre pays ?
 - a. Si oui, quelles sont les matières recyclées ?
 - b. La population pratique-t-elle activement le recyclage p.ex. à domicile ?
6. Est-ce que la transformation des déchets en énergie est un aspect important du système de gestion des déchets de votre pays ?
 - a. Si oui, quel est le produit qui en résulte, p.ex. du biodiesel ou de la biomasse comme sources d'énergie renouvelable ?
 - b. Sinon, que faudrait-il pour stimuler la transformation des déchets en énergie ?
7. Croyez-vous que votre pays souffre d'un problème de déchets chronique ?
 - a. Si oui, quels sont à votre avis les plus grands défis ?
 - b. Si oui, que faudrait-il qu'il arrive à votre avis pour que la situation actuelle s'améliore ?
8. Est-ce que cela vous intéresserait de participer à des projets relatifs à des campagnes de sensibilisation et à des activités visant à améliorer la gestion des déchets dans votre pays ?
9. À votre avis, comment le secteur privé pourrait-il contribuer à l'amélioration de la gestion des déchets ?
10. Comment pensez-vous que la population pourrait être mieux informée et associée à une meilleure stratégie de gestion des déchets ?